

Gland, Suisse, 25 mars 2021 (UICN)

Suite au déclin de ses populations depuis plusieurs décennies, en raison du braconnage d'ivoire et de la perte d'habitats, l'éléphant de forêt d'Afrique (***Loxodonta cyclotis***) est désormais classé « En danger critique d'extinction » et l'éléphant de savane d'Afrique (***Loxodonta africana***) « En danger » [sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™](#). Avant la présente mise à jour, les éléphants d'Afrique étaient considérés comme une seule espèce, classée comme « Vulnérable ». C'est la première fois que les deux espèces sont évaluées séparément pour la Liste rouge de l'UICN, suite à l'émergence de nouvelles preuves génétiques.



La Liste rouge de l'UICN comprend désormais 134 425 espèces dont 37 480 sont menacées d'extinction.

« Les éléphants d'Afrique jouent un rôle clé dans les écosystèmes et les économies, mais aussi dans notre imaginaire collectif, partout dans le monde. Les nouvelles évaluations publiées aujourd'hui par la Liste rouge de l'UICN des deux espèces d'éléphants d'Afrique soulignent les pressions persistantes auxquelles sont confrontés ces animaux emblématiques », a déclaré le Dr Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN. « Nous devons, de toute urgence, mettre un terme au braconnage et veiller à ce que suffisamment d'habitats convenables soient conservés pour les éléphants de forêt et de savane. Ces dernières années, plusieurs pays africains ont montré la voie à suivre, démontrant qu'inverser la tendance du déclin des éléphants est possible. Nous devons travailler ensemble pour que leur exemple puisse être suivi. »

Les dernières évaluations mettent en évidence une diminution importante du nombre d'éléphants d'Afrique sur l'ensemble du continent. Le nombre d'éléphants de forêt d'Afrique a chuté de plus de 86% sur une période de 31 ans, tandis que la population d'éléphants de savane d'Afrique a diminué d'au moins 60% au cours des 50 dernières années, selon les évaluations.

Les deux espèces ont connu de fortes diminutions depuis 2008 en raison d'une augmentation significative du braconnage, qui a atteint un pic en 2011, mais continue de menacer les populations. La conversion continue de leurs habitats, principalement à des fins agricoles, entre autres utilisations des terres, constitue une autre menace importante pour les éléphants. Le Rapport de situation de l'UICN sur l'éléphant d'Afrique de 2016 fournit l'estimation fiable la plus récente de la population continentale des deux espèces combinées, soit environ 415 000 individus.

Malgré la tendance globale à la baisse des deux espèces d'éléphants d'Afrique, les évaluations mettent également en évidence l'impact positif des efforts de conservation. Les mesures de lutte contre le braconnage sur le terrain, associées à une législation plus favorable et à une planification de l'utilisation des terres visant à favoriser la coexistence entre l'homme et la faune, ont été essentielles aux succès de conservation des éléphants. En conséquence, certaines populations d'éléphants de forêt se sont stabilisées dans des aires de conservation adéquatement gérées, au Gabon et en République du Congo. Le nombre d'éléphants de savane est également stable ou augmente depuis des décennies, en particulier dans l'aire de conservation transfrontalière Kavango-Zambèze, qui abrite la plus grande sous-population de cette espèce sur le continent.

« Bien que les résultats de l'évaluation placent la population continentale d'éléphants de savane dans la catégorie 'En danger', il est important de garder à l'esprit qu'à l'échelle de certains sites, certaines sous-populations sont en plein essor. Pour cette raison, une grande prudence et des connaissances locales sont nécessaires lors de la traduction de ces résultats en politiques », a déclaré le Dr Dave Balfour, évaluateur des éléphants d'Afrique et membre du Groupe de spécialistes de la CSE-UICN sur les éléphants d'Afrique.

La décision de considérer les éléphants de forêt et de savane africains comme deux espèces distinctes est le résultat d'un consensus ayant émergé parmi les experts, suite à de nouvelles recherches sur la génétique des populations d'éléphants. Les éléphants de forêt sont présents dans les forêts tropicales d'Afrique centrale et dans une série d'habitats en Afrique de l'Ouest. Leur aire de répartition ne chevauche que rarement celle de l'éléphant de savane, qui préfère les paysages ouverts et occupe une variété d'habitats en Afrique subsaharienne, y compris des prairies et des déserts. On estime que l'éléphant de forêt, dont la répartition naturelle est plus restreinte, n'occupe aujourd'hui qu'un quart

de son aire de répartition historique, les populations restantes les plus importantes se trouvant au Gabon et en République du Congo.

« Pour ces évaluations, une équipe de six évaluateurs a utilisé des séries de données remontant parfois jusqu'aux années 1960 et une approche de modélisation entièrement axée sur les données pour consolider, pour la première fois, les efforts déployés depuis des décennies par de nombreuses équipes de suivi. Les résultats montrent l'ampleur dramatique du déclin de ces animaux de grande importance écologique. L'inquiétude est grande pour les éléphants d'Afrique, du fait de la demande persistante d'ivoire et des pressions humaines croissantes sur les terres sauvages d'Afrique. La nécessité de conserver de manière créative et de gérer de manière judicieuse ces animaux et leurs habitats est plus pressante que jamais », a déclaré la Dr Kathleen Gobush, évaluatrice principale des éléphants d'Afrique et membre du Groupe de spécialistes de la CSE-UICN sur les éléphants d'Afrique.

Chiffres mondiaux pour la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN 2021-1 :

TOTAL D'ESPÈCES ÉVALUÉES = 134 425

(Total d'espèces menacées = 37 480)

Éteint = 900

Éteint à l'état sauvage = 79

En danger critique d'extinction = 8 188

En danger = 14 106

Vulnérable = 15 186

Quasi menacé = 7 889

Faible risque/dépendant de mesures de conservation = 176 (catégorie ancienne progressivement retirée de la Liste rouge)

Préoccupation mineure = 69 149

Données insuffisantes = 18 752

Les chiffres ci-dessus ne correspondent qu'aux espèces évaluées dans la Liste rouge de l'UICN jusqu'à présent. Toutes les espèces de la planète n'ont pas encore été évaluées, mais la Liste rouge trace un aperçu, un portrait utile de ce qui arrive aux espèces à l'heure actuelle et souligne le besoin urgent de prendre des mesures de conservation. Pour un grand nombre de groupes taxonomiques, il n'est pas possible d'indiquer les pourcentages relatifs d'espèces menacées car ces groupes n'ont pas été suffisamment évalués. Dans de nombreux cas, les efforts d'évaluation se sont particulièrement focalisés sur les espèces menacées ; par conséquent, le pourcentage d'espèces menacées pour ces groupes serait fortement biaisé.

Pour les groupes qui ont été évalués de façon plus complète, le pourcentage d'espèces menacées peut être calculé, mais le nombre réel d'espèces menacées est souvent incertain car nous ignorons si les

espèces classées dans la catégorie Données insuffisantes (DD) sont réellement menacées ou pas. En conséquence, les pourcentages présentés ci-dessus représentent la meilleure estimation du risque d'extinction pour les groupes qui ont été évalués de façon plus complète (à l'exclusion des espèces Éteintes), basé sur l'hypothèse que les espèces classées en Données insuffisantes sont menacées au même degré que les espèces pour lesquelles les données sont suffisantes. En d'autres termes, il s'agit d'un chiffre médian dans une fourchette allant de x% d'espèces menacées (si aucune espèce DD n'est menacée) à y% d'espèces menacées (si toutes les espèces DD sont menacées). Les données disponibles indiquent qu'il s'agit de la meilleure estimation.

Les catégories de menace de la Liste rouge de l'UICN sont les suivantes, allant du plus menacé au moins menacé :

Éteint ou Éteint à l'état sauvage

En danger critique d'extinction, En danger et Vulnérable : espèces menacées d'extinction à l'échelle mondiale ;

Quasi menacées : espèces proches du seuil critique ou qui seraient menacées en l'absence de mesures spécifiques de conservation en cours ;

Préoccupation mineure : espèces évaluées pour lesquelles le risque d'extinction est plus faible ;

Données insuffisantes : espèces qui ne sont pas évaluées en raison de données insuffisantes.

En danger critique d'extinction (peut-être éteint) : il ne s'agit pas d'une nouvelle catégorie de la Liste rouge, mais d'une mention servant à désigner des espèces En danger critique d'extinction qui sont très probablement déjà éteintes mais pour lesquelles des confirmations sont nécessaires, par exemple au moyen d'études plus complètes, et ne trouvant aucun individu du taxon concerné